Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 9 (1901)
Heft: 2

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'assez récent et sorti du sceptique Paris, il est encore plein de charmante bonhomie.

Les derniers vers de notre inconnu sont tout autres :

« Soit à l'envers ou à l'endroit,
» Soit mesonge ou soit flatterie,
» Monseignour dit bien, il a droit ! »

Constatation étrange à faire : c'est le refrain du moyen âge qui est un ricanement fin de siècle.

Il se pourrait fort bien, hâtons-nous de le dire, que cette petite pièce fût aussi d'importation étrangère, et nous souhaiterions presque qu'un érudit vînt en fournir la preuve. Les traits que décoche notre archer impitoyable, trempés ailleurs et pour d'autres, ne nous atteindraient alors que par ricochet et leur blessure en serait moins cruelle.

Toujours est-il que ces couplets quelque peu endiablés figurent, comme un point d'exclamation, à la suite du Plaict Général de Lausanne, des antiques Franchises de Moudon et des vénérables Coutumes de Payerne.

Nous en restons tout rêveur. Il faut croire que la basoche du Pays de Vaud qui fredonnait ainsi au XVe siècle connaissait le langage hyperbolique et que déjà elle était frondeuse.

B. Dumur.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Dans la dernière séance de la **Société d'histoire de Fribourg**, M. le professeur Ducrest a donné lecture d'une correspondance échangée entre M. Beauchamp, curé d'Apt, au diocèse d'Avignon, réfugié à Fribourg pendant la Révolution française, et un autre émigré, M. Turcan, retiré à Rome. On trouve dans cette correspondance quelques lettres d'un autre réfugié, M. Martin, qui vécut aussi à Fribourg à la même époque. Beauchamp était un excellent prédicateur qui après s'être caché pendant cinq mois

dans les environs de sa paroisse, avait dû s'exiler. Recueilli d'abord par un habitant d'Agy, du nom de Daguet, il devint ensuite l'hôte choyé de la famille d'Antoine de Boccard qui le traita presque comme un de ses membres pendant environ trois ans.

Il y avait alors environ 500 prêtres réfugiés à Fribourg, parmi lesquels six ou sept évêques. Dans sa correspondance, Beauchamp fait un bel éloge — certainement mérité — de la charité fribourgeoise à cette époque-là. Malheureusement, ses lettres n'ont guère d'importance pour l'histoire de Fribourg et à part les renseignements qu'elles fournissent sur la famille de Boccard on y trouve bien plutôt des indications sur les victimes de la Révolution dans la région d'où leur auteur était originaire.

M. Max de Techtermann a parlé de sa dernière course archéologique en Gruyère avec la Commission pour la conservation des monuments historiques. La Commission a étudié à Vuadens et aux environs de la Tour-de-Trême, des éminences, que M. de Techtermann croit être des vestiges de fortifications en terre datant de l'époque qui a suivi l'invasion des barbares. Près de Vuadens, il y a une élévation naturelle, probablement une moraine, dont l'arête a été nivelée et qui a été entourée d'un fossé encore reconnaissable. Les traces du travail de l'homme y sont évidentes. Aux Granges, près de La Tour, l'éminence du Piamont offre les mêmes caractères mais le fossé est mieux marqué. On trouve dans les régions de la Singine, de la Broie, de la Gruyère et sur les rives de la Sarine, un assez grand nombre de petites éminences semblables.

M. Tobie de Ræmy, sous-archiviste, a lu dans la même séance un curieux mémoire sur la tentative faite en 1709, pour instituer à Fribourg un chapitre de chanoinesses. On avait d'abord voulu le fonder à Paris avec l'agrément des cantons catholiques. Ces derniers et surtout Lucerne se montrèrent si peu enthousiastes pour ce projet qu'il fallut y renoncer après plusieurs années de négociations.

Une tentative du même genre surgit de nouveau à Fribourg vers 1789. Le chapitre devait être composé de douze demoiselles et d'une « dame principale ou gouvernante ». Les chanoinesses devaient être choisies par le sort. Elles apporteraient à l'institut un trousseau, seraient dispensées de tout vœu et garderaient leurs relations mondaines. Ce dernier point était réglé par des prescriptions très minutieuses. Ce projet surgit dans un mauvais moment

et la tourmente politique de l'époque ne tarda pas à donner au gouvernement des préoccupations plus urgentes.

— La Société a publié dernièrement la première livraison du VIIe volume de ses **Archives**. Elle renferme trois mémoires d'une grande valeur pour l'histoire du canton de Fribourg.

Le premier concerne les *médecins juifs au moyen âge*. L'auteur, M. le Dr Ant. Favre, a pu constater que le gouvernement fribourgeois ne cessa de combler les médecins juifs de faveurs et les excepta assez régulièrement des mesures de rigueur qui étaient prises quelquefois contre leurs compatriotes. Leur supériorité et la faveur dont ils jouissaient provenaient en grande partie du fait qu'ils exerçaient la chirurgie aussi bien que la médecine, ce qui était très rare chez leurs confrères chrétiens. Suivant les traditions de leur nation, ils s'occupaient aussi du métier lucratif de banquier.

M. Max de Diesbach consacre une savante notice à *la contribution imposée, le 8 avril 1798*, par le commissaire français Lecarlier, aux cantons aristocratiques et spécialement à celui de Fribourg. L'auteur a eu la bonne fortune de retrouver le rôle complet de cette imposition de deux millions. Cette pièce est importante parce qu'elle donne l'état complet des anciens gouvernants, le nombre de leurs enfants, le chiffre de leur fortune.

Enfin, M. Charles Stajessi a résumé dans une quarantaine de pages ce que ses recherches persévérantes lui ont appris sur *les armes à feu dans le passé à Fribourg*. Cette notice du plus haut intérêt nous apprend que l'emploi des nouveaux engins de guerre remonte à Fribourg — d'après les documents — à 1401. C'est cette année-là, en effet, que la ville prit à son service un « maître du canon » chargé de la visite des « bœtes et autres instruments » et de la fabrication de la « poudre de salpêtre ».

— **Société d'histoire de Genève.** (Séances du 6 et du 20 décembre 1900.) — C'est une figure attachante que celle de J--B. Micheli du Crest, célèbre par ses démêlés avec le gouvernement genevois, puis avec Messieurs de Berne et de Zurich, qui lui valurent de passer les seize dernières années de sa vie en captivité à Aarbourg (1749-1765). Esprit remuant et obstiné, d'une grande intelligence, il ne cédait jamais une ligne de ce qu'il croyait être son droit. Ses idées avancées en politique furent la cause de son infortune. Il sut du moins employer sa longue détention à des travaux scientifiques, auxquels il eût peut-être mieux fait, pour son repos, de se consacrer tout entier pendant sa vie. Il était l'inventeur de ce qu'il appelait le « thermomètre universel » ; il fut le précurseur

des Pralles, des G.-H. Dufour, etc., par ses vues et connaissances en mensuration de terrain et levés de cartes. Le premier, il eut l'idée de dessiner un panorama des montages. M. Edmond Pictet a fait revivre, grâce à des documents inédits, cette personnalité originale, dont la biographie est encore à faire.

Malgré tout ce qui a été écrit sur les Estienne, M. Clément a réussi néanmoins, dans un volume récent sur *Henri Estienne et son œuvre française*, à mettre en lumière bien des renseignements nouveaux sur le célèbre imprimeur. M. Alfred Cartier, qui a reconnu et montré la grande valeur de cet ouvrage, a contesté certaines conclusions de l'auteur, en basant ses critiques sur de solides arguments.

La dernière séance de l'année a été consacrée à une conférence de M. Gustave Jéquier, de Neuchâtel, sur le royaume d'Elam et les nouvelles fouilles de Suse. M. Jéquier a collaboré aux recherches entreprises en 1897 par M. de Morgan, pour le compte du gouvernement français, sur l'emplacement de cette antique cité dont les ruines se trouvent aujourd'hui sur le territoire de la Perse.

(Séance du jeudi 10 janvier). — La Société procède au renouvellement de son comité pour une période de deux ans. Sont élus : M. Alfred Cartier, président, M. le professeur Ch. Seitz, vice-président, M. Lucien Cramer, secrétaire, M. Jacques Mayor, bibliothécaire, M. Victor van Berchem, trésorier, MM. Emile Rivoire, Francis De Crue, Frédéric Gardy et Edouard Bonna, membres adjoints.

M. le professeur Eug. Ritter donne lecture de quelques lettres adressées par la femme de l'éditeur genevois et ami de Voltaire, Gabriel Cramer, à J.-J. Rousseau, en 1761, et de la correspondance de ce dernier avec Philibert Cramer, frère de Gabriel, en 1764. Cette correspondance, inédite en ce qui concerne les lettres de M. et Mme Cramer et une des réponses de Rousseau, du 9 décembre 1764, prit fin la même année, Cramer s'étant senti froissé dans ses sentiments de patriote genevois par la lecture des *Lettres de la montagne*, qui parurent à ce moment-là.

(Séance du jeudi 24 janvier). — M. L. Dufour communique à la Société la quatrième partie de son mémoire sur les *Défenseurs de l'Escalade*. Tandis que les trois premières parties avaient été consacrées aux héros victimes de leur dévouement, cette dernière conférence a pour but de rappeler la mémoire des survivants, des vingt-six « récompensés », dont la liste fut dressée par les soins du Petit Conseil, une quinzaine de jours après la fameuse tentative du duc de Savoie.

L'auteur fait remarquer qu'il résulte un fait des plus intéressants de la comparaison des deux listes, celle des morts et celle des récompensés. Dans la première, composée de dix-sept noms, les citoyens et bourgeois de Genève, au nombre de onze, forment la majorité, tandis que, dans la seconde, on ne relève que quatre noms de citoyens et de bourgeois sur vingt-six récompenses. Tous les autres étaient des natifs ou des habitants pour la plupart de nationalité française. Que conclure de ce fait ? C'est sans doute que les citadins proprement dits, dans leur ignorance du maniement des armes, tombèrent plus vite sous les coups des ennemis. D'autre part, moins sur le qui-vive et moins bien dirigés que les soldats de la garnison, presque tous étrangers, disséminés en outre dans les divers quartiers, beaucoup accoururent évidemment plus tard que la garnison et n'eurent pas à soutenir les premiers efforts de l'envahisseur. Or, l'intention du Conseil était de récompenser ceux qui, les premiers, avaient repoussé l'ennemi.

M. Jacques Mayor donne lecture d'un travail sur l'*histoire de l'archéologie genevoise*, destinée à précéder la publication des *Inscriptions modernes de Genève* de Jacques Flournoy.

L'auteur constate que Genève, pour des causss diverses, n'a pas produit d'archéologue illustre. Il est vrai que l'archéologie, en tant que science, n'est que de création récente. M. Mayor passe ensuite en revue les principaux savants genevois qui, du XVIe siècle à nos jours, se sont occupés des antiquités locales et étrangères. Il relève entre autres les noms de Jean Goulart, Jacques Godefroy, Abauzit, Baulacre, Minutolis, de la Corbière, Butini, Jacques Flournois, Jean Senebier, J.-J. Rigaud et Blavignac.

— Le dernier fascicule du *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* contient une très intéressante étude de M. Alfred Cartier sur *Les idées politiques de Théodore de Bèze d'après le traité* **Du droit des magistrats sur leurs sujets.** Ce dernier ouvrage, que l'on a attribué à diverses personnes du temps, a été écrit en réalité par l'illustre réformateur. Ce livre parut en 1574 ; il eut un retentissement considérable et les magistrats genevois n'osèrent même pas donner à l'auteur l'autorisation de le faire paraître à Genève. C'est qu'à vrai dire Théodore de Bèze y exposait et y soutenait la théorie très moderne de la souveraineté du peuple et posait en principe que « le peuple n'est pas créé pour les magistrats, mais au contraire les magistrats pour le peuple ». « Juste résistance par les armes n'est point contraire à la patience ni aux prières des chrétiens », disait le réformateur ; et il ajoutait : « Etant persécutés pour la religion, on se peut défendre par armes.

en bonne conscience. » On comprend que les Conseils de Genève aient refusé leur « placet » au *Droit des magistrats* et que ce dernier ouvrage ait été lu avec plaisir par le grand public de l'époque.

— M. le chanoine Bourban, à Saint-Maurice, a pu constater dernièrement l'existence d'une **station romaine à Conthey**, sur les bords de la Morges. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet :

« Devant l'église de Plan Conthey, une demi-douzaine de robustes ouvriers travaillaient à défoncer un champ. A un demi-mètre de profondeur, leur pioche résonna sur une maçonnerie qui opposait une forte résistance à ses démolisseurs. Appelé sur les lieux, je procédai à un examen qui me convainquit que j'étais en présence de vestiges de constructions romaines.

La large tranchée pratiquée dans le champ me permit de dégager plusieurs murs de la belle époque et d'une régularité admirable. Leur épaisseur est de 60 centimètres. La largeur de l'édifice atteint 18 m. 60. Il est partagé par des murs de refend, de 60 centimètres de diamètre.

Dans un des compartiments, j'ai réussi à dégager de la couche de terrain un pavé de 6 m. 70 de large. On a trouvé, en outre, un petit vase romain en terre cuite, des fils de bronze ayant servi de bracelets et une épingle à cheveux, en bronze également.

Dans les fouilles de Conthey, j'ai constaté la présence de morceaux de stuc en belle couleur rouge, évidemment des débris des parois d'appartement. Des fragments de tuiles romaines à rebords roulent sous la pioche des ouvriers. »

— Dans son numéro de décembre, la **Revue de Morale Sociale** publie : L'*Education intégrale*, par Mme Pauline Kergomard, très intéressant article où l'auteur définit d'une façon magistrale le sens que doit avoir ce vocable ; *Olive Schreiner et le Féminisme*, par Mlle René Rambaud, dans lequel notre jeune confrère établit un parallèle entre les femmes de l'Occident moderne et celles de l'histoire du passé ; *Du Rôle moral de la Dot*, par Raoul de la Grasserie, véritable réquisitoire contre ce que l'écrivain envisage comme un achat dégradant de l'homme par la femme. *La Femme électrice*, par Romualdo Cerilli ; *Les idées marchent*, par Joseph Autier ; *Révolutionnaires*, par Max Buhr, compte rendu synthétique des rapports qui devaient être lus au Congrès révolutionnaire international que le gouvernement crut devoir interdire ; *Le Féminisme à l'Exposition universelle*, par notre confrère Savioz ; *Chronique*, par Mlle Pappritz ; *Bibliographie*, etc.